

# NOUVELLES AIDES DE LORIENT AGGLOMERATION - A COMPTER DU 1<sup>er</sup> JUILLET 2021

Fiches téléchargeables sur : <https://www.lorient-agglo.bzh/vos-services/habitat-et-urbanisme/espace-info-habitat/>

## Subventions d'accompagnement

### Pour les COPROPRIETES :

**Subvention pour mise à jour de documents réglementaires** (de type : Règlement de Copropriété, Etat Descriptif de Division en Volume)  
Taux 50% de la dépense TTC. Aide maxi 1500 €.

**Subvention pour financer un DTG Diagnostic Technique Général ou un audit.** Taux 50% de la dépense TTC. Aide maxi 1500 €

### Pour les LOGEMENTS INDIVIDUELS (maisons ou parties privatives d'appartement) :

Subvention pour réalisation d'un **audit énergétique**  
Taux 50% de la dépense TTC. Aide maxi 400 €.

Subvention pour réalisation d'un **diagnostic conseil autonomie** par un ergothérapeute  
Taux 50% de la dépense TTC. Aide maxi 175 €.

## Subventions travaux

### Pour les COPROPRIETES :

**Pas d'aide aux travaux** dans les parties communes (hors OPAH).  
Pour 2021, Lorient Agglomération met l'accent sur l'accompagnement préalable qui est nécessaire avant toute décision de mise en œuvre d'un projet de rénovation. *Cf les 2 aides ci-contre.*

### Pour les LOGEMENTS INDIVIDUELS (maisons ou parties privatives d'appartement) :

**Bonus « Réno globale »** pour logements classés en étiquettes E, F, G réalisant un projet de travaux affichant un gain d'au moins 55% et permettant un passage en étiquette énergie A ou B.  
Forfait : 4000 € par logement.

**Bonus « Isolant bio-sourcés »** pour travaux d'isolation utilisant des éco matériaux d'origine végétale ou animale.  
Aide de 15 €/m<sup>2</sup> d'isolant, plafonnée à 1500 € par logement.

**Prime « Chauffe-eau solaire individuel »** pour l'installation d'un CESI dans un logement de + de 2 ans.  
Forfait : 800 € par logement.

**Subvention « travaux d'adaptation »** pour permettre le maintien à domicile,  
Taux 10% des travaux TTC. Aide maxi : 1000 €.

Pour plus d'infos, merci d'adresser un mail à : [conseillers-habitat@agglo-orient.fr](mailto:conseillers-habitat@agglo-orient.fr) en précisant vos coordonnées et votre demande.